

Présidence : Suisse

982^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 30 janvier 2014

Ouverture : 9 h 35
Suspension : 12 h 30
Reprise : 15 heures
Clôture : 15 h 50

2. Président : Ambassadeur T. Greminger
M^{me} A. Rauber Saxer

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU MINISTRE FÉDÉRAL
AUTRICHIEN DES AFFAIRES EUROPÉENNES ET
INTERNATIONALES, S. E. SEBASTIAN KURZ

Président, Ministre fédéral autrichien des affaires européennes et internationales (PC.DEL/85/14), Grèce-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi qu'Andorre, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/52/14), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/49/14), Fédération de Russie (PC.DEL/78/14), Saint-Siège (PC.DEL/57/14), Canada, Turquie, Norvège (également au nom de la Mongolie) (PC.DEL/81/14), Liechtenstein (PC.DEL/84/14), Géorgie (PC.DEL/72/14), Albanie (PC.DEL/66/14/Rev.1), Azerbaïdjan (PC.DEL/67/14), Assemblée parlementaire de l'OSCE, Arménie

Point 2 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DU COMITÉ
INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE,
S. E. PETER MAURER

Président, Président du Comité international de la Croix-Rouge (PC.DEL/46/14), Grèce-Union européenne (l'ex-République yougoslave de

Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/53/14), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/51/14), Fédération de Russie (PC.DEL/79/14), Saint-Siège (PC.DEL/58/14), Canada, Turquie, Royaume-Uni, Norvège (PC.DEL/82/14), Croatie, Arménie, Géorgie (PC.DEL/73/14), Azerbaïdjan (PC.DEL/68/14), Serbie (PC.DEL/74/14), Afghanistan (partenaire pour la coopération)

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, le 27 janvier 2014* : Grèce-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, l'Arménie, la Géorgie, la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/54/14), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/50/14), Saint-Siège (PC.DEL/59/14), Turquie, Ukraine, Fédération de Russie (PC.DEL/80/14)
- b) *Peine de mort en Biélorussie* : Grèce-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/55/14), Biélorussie
- c) *Peine de mort aux États-Unis d'Amérique* : Grèce-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/56/14), Liechtenstein (également au nom de l'Islande, de la Mongolie et de la Suisse) (PC.DEL/77/14), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/70/14)
- d) *Évaluation des programmes de renseignement sur les transmissions aux États-Unis d'Amérique* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/61/14), Allemagne
- e) *Vingt-deuxièmes Jeux olympiques d'hiver devant se tenir à Sotchi (Fédération de Russie) du 7 au 23 février 2014* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/62/14)
- f) *Réponse à une déclaration sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales en Azerbaïdjan faite par les États-Unis d'Amérique à*

*la 981^e séance plénière du Conseil permanent : Azerbaïdjan
(PC.DEL/69/14/Corr.1)*

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT
EN EXERCICE**

- a) *Situation en Ukraine : Président (CIO.GAL/23/14), Grèce-Union européenne (PC.DEL/65/14), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/63/14), Canada, Norvège (PC.DEL/83/14), Fédération de Russie, Ukraine, Assemblée parlementaire de l'OSCE*
- b) *Conférence de Wilton Park sur les moyens de remédier aux lacunes en matière de mise en œuvre : amélioration de la coopération entre mécanismes internationaux et régionaux des droits de l'homme, tenue au Royaume-Uni du 23 au 25 janvier 2014 : Président (CIO.GAL/23/14)*
- c) *Première réunion préparatoire du vingt-deuxième Forum économique et environnemental de l'OSCE sur la réponse aux défis environnementaux en vue de promouvoir la coopération et la sécurité dans l'espace de l'OSCE, tenue à Vienne les 27 et 28 janvier 2014 : Président (CIO.GAL/23/14)*

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/9/14 OSCE+) : Secrétaire général*
- b) *Déploiement d'une équipe d'appui aux élections en Afghanistan : Secrétaire général (SEC.GAL/9/14 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/60/14)*

Point 6 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Élections au Parlement européen prévues entre le 22 et le 25 mai 2014 : Grèce-Union européenne (PC.DEL/64/14)*
- b) *Élections fédérales et régionales en Belgique prévues le 25 mai 2014 : Belgique (PC.DEL/71/14)*
- c) *Élections législatives en Serbie prévues le 16 mars 2014 : Serbie (annexe)*
- d) *Soi-disant « référendum » dans la région autonome de Gagaouzie prévu le 2 février 2014 : Moldavie (PC.DEL/75/14 OSCE+)*

4. Prochaine séance :

Jeudi 6 février 2014 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/982
30 January 2014
Annex

FRENCH
Original: ENGLISH

982^e séance plénière
Journal n° 982 du CP, point 6 c) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA SERBIE

Monsieur le Président,

Je souhaite informer le Conseil permanent que le Président de la République de Serbie, S. E. Tomislav Nikolić, a annoncé le 29 janvier que des élections législatives anticipées se tiendront en République de Serbie le 16 mars 2014.

Conformément aux engagements pris dans le cadre de l'OSCE, tels qu'énoncés dans le Document de Copenhague 1990 et la Déclaration d'Istanbul de 1999, nous saisissons cette occasion pour transmettre une invitation aux observateurs des États participants, du BIDDH et de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE.

La République de Serbie se réjouit de la présence d'observateurs de l'OSCE en tant qu'occasion de montrer une fois de plus qu'elle respecte des normes élevées dans la conduite d'élections et sa détermination à remplir les engagements souscrits dans le cadre de l'OSCE.

Je vous prie, Monsieur le Président, de bien vouloir annexer le texte de la présente déclaration au journal de cette séance.

Merci.